

HOLOCAUSTE ■ Elle a sauvé le petit Juif sous l'Occupation et le considère comme son fils

Odette parmi les Justes

«Quiconque sauve une vie sauve l'Univers tout entier.» Cette maxime du Talmud est gravée sur la médaille en étain remise aux «Justes parmi les nations», ces personnes ayant sauvé, de manière désintéressée, des Juifs de l'Holocauste au péril de leur vie.

La distinction est décernée par le Mémorial Yad Vashem (Jérusalem), au terme de longs mois d'investigation et de recoupements historiques, sur la foi des témoignages de ceux qui ont été sauvés.

Tous les ans, près de 700 propositions en provenance du monde entier sont examinées à Yad Vashem. Une centaine concerne des Français dont environ 80 seront médaillés chaque année. Hier soir à la mairie du X^e arrondissement de Paris, le comité français de cet organisme a remis des médailles à trois d'entre eux, dont Odette Mahieu-Bobin (*lire ci-contre*) ainsi qu'à une dizaine d'ayants droit représentant des Justes décédés.

«Les Juifs sauvés doivent faire la demande au nom de leur sauveur, explique Claire Romi, responsable bénévole pour la région Ile-de-France. Parfois, la démarche est enclenchée par leurs enfants. Nous instruisons les dossiers et lorsqu'ils sont complets, nous les envoyons en Israël où une commission doit statuer.»

La procédure dure environ un an et peut se solder par un refus : «Il arrive que nous ne soyons pas convaincus... Je me souviens du cas d'un Juif qui avait été caché par un paysan sur son tracteur, sous un ballot de foin, pendant une vingtaine de kilomètres. C'est insuffisant pour faire de cette personne un Juste.»

Déportation

Claire Romi, 68 ans, a elle-même échappé à la déportation grâce à l'une de ces «héroïnes» du quotidien. Fin 1942, une jeune fille de 14 ans et sa famille l'ont cachée, avec sa mère et son frère, dans leur petite maison en bois. «Ils avaient trois pièces minuscules, situées dans un jardin ouvrier à Bagneux, créé par Léon Blum. Ils ont même creusé un tunnel où nous restions la journée. On mangeait tous les trois sur leurs cartes de rationnement. Nous avons vraiment été sauvés par ces gens...»

L'adolescente qui avait secouru Claire a ensuite épousé son oncle. «Elle est donc devenue ma tante avant de devenir une Juste, des années plus tard, se souvient la sexagénaire les yeux brillants. J'ai porté l'étoile jaune, j'ai perdu mes quatre grands-parents mais, grâce à cette femme, j'ai des souvenirs extraordinaires de pot-au-feu et de flammes orangées qui embrasèrent le ciel. J'ai été très protégée.»

Une fois médaillés, les Justes peuvent prétendre à la citoyenneté d'honneur de l'Etat d'Israël. «Les témoins disparaissent peu à peu et les souvenirs sont volatils. Tout cela va bientôt s'éteindre, prévoit Claire Romi. Mais il reste encore beaucoup de Justes insoupçonnés.»

Laurence Hirsch



C'est Maurice Kemal qui a effectué toutes les démarches pour qu'Odette Mahieu-Bobin reçoive la suprême distinction israélienne.

“Ce que j'ai fait venait du cœur”

ODETTE EST DE CES FEMMES qui parlent peu, surtout lorsqu'il s'agit d'évoquer leur propre vie. Toute en retenue, presque gênée d'avoir à se raconter, cette femme de 89 ans ne comprend pas qu'on lui fasse tant d'honneur. «Ce que j'ai fait pendant la guerre, ça venait du cœur, glisse-t-elle en guise d'explication. Je me suis occupée de Maurice, je lui ai appris le français, parce que pour moi, il était comme mon fils... C'est tout.»

L'histoire est pourtant moins simple, moins évidente. Le garçonnet a 6 ans en 1939. Il vient de débarquer à Paris, fuyant sa Turquie natale en compagnie de son père. Les Kemal sont Juifs et devront très vite apprendre à se cacher. Alors Odette prend l'enfant sous son aile, l'élève, le tient à l'abri des nazis pendant toute l'Occupation. «Le papa de Maurice était mon associé dans un magasin de confection rue de Clichy. Je me suis tout de suite attachée au petit. C'est tout naturellement que j'ai agi pour lui éviter les ennuis...»

Cette nouvelle «maman» va donc enseigner à son «fils» le catéchisme pour brouiller les pistes. «Je l'ai même fait photographier en premier communiant avec le brassard et toute la tenue. Un jour

un voisin m'a dénoncée et les Allemands sont arrivés chez moi : quand ils ont vu la photo sur le buffet, ils sont repartis.» Peu de temps après, la couturière décide de placer le petit Maurice ainsi que Josiane, une fillette qu'elle avait également recueillie, dans un village situé près d'Oradour-sur-Glane. «Ils étaient mieux là qu'à Paris. Les enfants y sont restés jusqu'à la Libération.» Et Maurice est resté chez maman Odette jusqu'à 20 ans.

Grâce au courage de cette maîtresse femme, le petit immigré turc est aujourd'hui un retraité du bâtiment de 72 ans. «Fier d'être aussi

bien intégré à ce pays.» Fier aussi de son identité juive. C'est lui qui a rempli et envoyé le dossier d'Odette Mahieu-Bobin au comité français pour Yad Vashem. Un geste d'amour pour celle qui est désormais décorée de la médaille des Justes. Un geste de reconnaissance envers son sauveur, sa mère de cœur.

«Elle ne vous raconte pas tout parce qu'elle est modeste, mais maman a risqué sa vie de nombreuses fois, précise Maurice Kemal. Elle passait régulièrement la ligne de démarcation pour apporter de l'argent à mon père, à Marseille, qui l'attendait dans un café.

Elle devait traverser un fleuve et tromper la vigilance des Allemands qui étaient sur le bateau... Tout ça avec le plus grand naturel, comme si c'était normal!»

L'intéressée écoute avec une impatience émue le récit de sa propre vie. De temps à autre, elle tente de minimiser par un «C'est si vieux» ou un «Mais n'importe qui en aurait fait autant». Pourtant, la démarche de Maurice, manifestation de sa gratitude, embue les yeux fatigués de la vieille dame. «Jusqu'à là, il était mon fils d'adoption. Avec cette médaille des Justes, il est véritablement devenu mon fils.»

L. U.

Comment ils sont choisis

Le département des Justes, créé en 1963, a pour objectif de constituer les dossiers en réunissant les témoignages écrits et certifiés des personnes juives sauvées. Un questionnaire détaillé permet de préciser les circonstances du sauvetage : dates et lieux, nature de l'aide apportée, détails sur les conditions de la cachette, risques encourus par le sauveur... Il faut ensuite fournir la copie du livret de famille ou un certificat de décès du Juste. Les témoins doivent également adresser la photocopie de leur pièce d'identité. Cette phase préparatoire dure entre deux et trois mois. Le dossier est

alors transmis à la Commission des Justes, à l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, qui devra statuer après avoir effectué une traduction en hébreu. Cette médaille est la plus haute distinction à titre civil décernée par l'Etat d'Israël. Le comité français organise enfin les cérémonies officielles, au cours desquelles médailles et diplômes sont remis aux Justes, ou à leurs ayants droit, par l'ambassadeur d'Israël.

L. U.
Comité français pour Yad Vashem
64, avenue Marceau, 75008 Paris
Tél. : 01.47.20.99.57